

Edition Hiver 2020

magazine municipal
#Grimaudmag





Pratique

Pour contacter les services municipaux, vous pouvez vous rendre en mairie ou dans les services décentralisés aux heures ouvrables. Pour connaître les périodes d'ouverture au public, vous pouvez téléphoner au **04 94 55 69 00** ou écrire via le formulaire de contact du site internet de la mairie.

Pour contacter les élus, vous pouvez joindre le cabinet du maire du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 par téléphone au **04 94 55 69 19**.

Le maire reçoit sans rendez-vous chaque premier samedi du mois de 10h00 à 12h00 en mairie.

Les appels d'offre de la commune et les avis de publicités sont consultables à la rubrique «marchés publics» du site internet de la mairie (mairie-grimaud.fr) ainsi que sur le profil acheteur de la commune (achatpublic.com).

MAGAZINE D'INFORMATIONS
DE LA VILLE DE GRIMAUD
Edition Hiver 2020

Directeur de la publication :
Alain Benedetto Maire de Grimaud

Rédaction :
Noël FELTEN-AMBROSINI, Directeur
de cabinet avec la collaboration des
services municipaux.

Crédits photographiques :
Marion AGNES
Office de tourisme de Grimaud

Conception graphique :
Ideogram design

Impression :
RICCOBONO

Dans le cadre du développement
durable, notre imprimeur est labellisé
Imprim'vert® et respecte les normes
PEFC®



Reproduction, même partielle, des
textes et photographies rigoureusement
interdite.

Le sommaire du Grimaud mag

Édition Hiver 2020

Edito	03
En bref	04 / 05
Hommage	06
COVID-19	07
Elus	08
Aides / soutien	09
Démantèlement des camps	10 / 11
Evènements 2021	12 / 13
Rétrospective	14 / 15
Enfance / Jeunesse	16
Culture	17 / 18
Rétrospective	19
Grimaud Art Urbain	20 / 21
Europe	22
Sport Jeunesse	23
Le marché - Truffe & you !	24

HOMMAGE

La commune souhaite rendre hommage à tous nos soldats morts pour la France en opération extérieure : **Brigadier Tojohasina RAZAFINTSALAMA**, **Maréchal des logis Andy FILA**, **Maréchal des logis S.T** et le **Brigadier Arnaud VOLPE**.

La commune s'est associée à l'hommage national à **Samuel PATY** ainsi qu'à l'hommage à **Nadine DEVILLERS**, **Vincent LOQUES** et **Simone BARRETO SILVA**, les trois victimes de l'attentat de la basilique Notre Dame de Nice, tous victimes de la barbarie islamiste.

2020 : Une année d'espoir

Grimaudoises, Grimaudois,

Chers amis,



Alors que nous sommes encore officiellement en confinement et que certains d'entre nous sont toujours empêchés de travailler, d'entreprendre, nous avons néanmoins un horizon un peu plus dégagé.

Avant tout en cette période de fêtes, même si l'atmosphère est inédite, il flotte quelque chose dans l'air qui nous apporte plus de joie et d'allégresse.

Un horizon plus dégagé, car pour la première fois depuis des mois, le calendrier d'organisation de la vie de la nation est un peu plus précis en phasage. Il est également plus complexe dans sa compréhension et sa justification, mais néanmoins il nous permet d'avoir un horizon.

Un horizon plus optimiste, car pour la première fois depuis des mois nous touchons l'espoir d'un vaccin efficace contre ce virus qui nous a paralysés. Nous manquons de recul et il ne sera pas obligatoire. Chacun sera libre d'évaluer le bénéfice/risque et de gérer sa santé lorsque tous les outils seront offerts au grand public. Une question plus globale devrait peut-être être portée au débat public sur la responsabilité individuelle.

Un horizon plus clair, pour chacun d'entre vous, car l'équipe municipale que j'ai le plaisir de conduire, tient ses engagements et ses objectifs. La gestion communale nous a permis jusqu'à maintenant de faire face à la crise et même d'y apporter des réponses immédiates (masques grand public, pour les enfants, centre de dépistage, intervention financière pour les professionnels locataires de la mairie, etc.). Elle nous permet également de tenir nos engagements pris auprès de vous. Alors que certains veulent profiter de cette crise sans précédent

pour remettre en cause les fondements de notre société et les traditions de nos territoires, nous avons fait le choix de l'authenticité et de la résistance. Je crois au contraire qu'il faut adapter notre région aux changements de demain, mais surtout conserver ce qu'elle est.

Il faut aider nos entrepreneurs à loger le personnel saisonnier. Si le tourisme doit être étendu, il ne faut pas vouloir absolument affaiblir le modèle existant. Il faut aussi aider nos jeunes dans le chemin de l'excellence et du travail manuel. A ce titre le projet des compagnons du devoir est une belle boussole pour notre jeunesse même s'il a pris du retard avec la crise inédite que nous avons traversée.

L'horizon est plus clair également dans la plaine de Grimaud, où après une dizaine d'années d'intervention auprès des services de l'État et judiciaire, mon travail a enfin payé avec l'évacuation des étrangers en situation irrégulière. Je me suis souvent retrouvé seul dans ce combat, c'est pour cela que je suis surpris de partager l'affiche des résultats. Pour moi ce qui compte, c'est que cette partie de la commune ait retrouvé un état naturel.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes, de trouver en cette fin d'année, la paix et l'amour auprès de ceux qui vous sont chers. Je vous souhaite une excellente année 2021, remplie d'opportunités, de santé et de joie. Nous sommes maîtres de notre destin, à nous de réaliser nos envies et cette nouvelle année sera le début de merveilleuses aventures.

Alain BENEDETTO

Maire de Grimaud,

Conseiller départemental du Var

Retrouvez toute mon actualité au quotidien sur facebook :

www.facebook.com/benedettogrimaud/



En bref...



La Commune s'est dotée d'un 3^{ème} minibus

Un nouveau véhicule au transport de personnes vient d'être acheté afin d'être prêté aux associations sportives, sociales et culturelles de la ville. Le principe est le même que pour les autres minibus. L'assurance et l'entretien du véhicule sont à la charge de la mairie. Les frais de carburant sont à la charge des associations qui l'utilisent. Le parc comporte dorénavant 3 minibus.



Minute de silence Samuel Paty

Une minute de silence a été respectée le 19 octobre à 12h30 devant le groupe scolaire des Blaquières afin de rendre hommage à Samuel PATY, professeur lâchement décapité à la sortie de son collège.

Une centaine de personnes, avait fait le déplacement autour du Maire et des élus du conseil municipal pour montrer le soutien à la famille, au corps enseignant et aux valeurs de la république.



Collecte des bouchons de liège, synthétiques et des capsules de champagne pour lutter contre le cancer

Depuis le début du mois de septembre, en partenariat avec l'association France Cancer, la mairie récolte les bouchons de liège, synthétiques et les capsules de champagne.

Le matériel récolté est ensuite broyé pour obtenir de nouveaux matériaux qui sont revendus (panneaux isolants, joints de culasse, etc).

Le bac de collecte est situé devant le service environnement de la commune, aux heures d'ouverture du service.

Place de l'église : lundi : 13h30 – 17h00, mardi - mercredi - jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00, Vendredi : 8h30-12h00.



Barrière d'aide à la sortie de l'eau

Une barrière d'aide à la sortie de l'eau a été installée sur la plage de Port-Grimaud.

Située en face du poste de secours, elle permet, pour ceux qui ont des difficultés, de pouvoir se baigner sans avoir l'appréhension de retourner sur le sable. Ce test sera renouvelé en 2021, suite au très grand succès de cette opération et à un réel besoin des utilisateurs.



Ville de rêve numéro 1 de France

Pour la deuxième année consécutive, le Figaro propriétés a désigné la commune de Grimaud, Ville de rêve numéro un de France. Grimaud améliore légèrement sa note en passant de 16.85 à 16.93/20. Comme l'an dernier, le journaliste souligne «le charme du patrimoine ancien et les atouts de la modernité».

Au-delà des indicateurs purement immobiliers, c'est également le nombre d'animations et la proximité avec les services de loisirs qui sont valorisés dans le classement. Une pôle position qui honore une fois de plus les grimaudois et la commune.



Acquisition de la statue de Cécile de Kock

Le «moine», œuvre réalisée par Cécile de Kock, sculpteur est en place à proximité de l'église Saint-Michel, depuis l'exposition des sculptures monumentales de 2017. Cette œuvre a naturellement trouvé sa place sous l'olivier, et n'a pas été enlevée à la fin de la manifestation. Suite à l'engouement de la population pour cette œuvre et à son intégration parfaite tant par son message que par l'esthétique, la municipalité a décidé de faire l'acquisition de cette œuvre. Après échange avec l'artiste, elle a accepté de vendre l'œuvre à la commune, qui va donc s'inscrire dans la durée dans le paysage grimaudois.



Label Handiplage

En parallèle de la restauration écologique de la plage du vieux moulin, c'est sur la plage du gros pin que des travaux d'accessibilité ont été menés pour faciliter l'accueil de tous les publics. Des toilettes handicapés ont été installées et les chemins pédestres pour les personnes à mobilité réduite ont été réaménagés. De plus c'est cette plage qui est équipée depuis de nombreuses années d'un fauteuil roulant d'accès à l'eau (le «tiral»). Cette action s'inscrit dans la continuité de l'action municipale en faveur de l'inclusion des personnes handicapées dans l'espace public. La commune est membre fondateur de l'association hyéroise «un fauteuil à la mer». Dans les prochains mois, c'est la plage publique de Port Grimaud qui bénéficiera d'équipements similaires pour élargir l'offre des plages accessibles. Ce sont ces actions qui permettent à la commune d'adhérer au label Handiplage qui vient d'être signé pour une durée de 5 ans.



Offre de location terrain agricole

Afin d'enrayer la déprise agricole, la spéculation foncière et l'enfrichement de sa plaine agricole située au cœur du Golfe de St-Tropez, la Commune de Grimaud a souhaité mettre en œuvre une stratégie concertée en vue d'aménager durablement ses espaces agricoles et de valoriser leur potentiel productif, en partenariat avec le Département du Var, la Chambre d'Agriculture et la SAFER. A cet effet, la Commune de Grimaud met en location 35 ha 00a et 08 ca de terres cultivables. L'appel à candidature s'est clôturé le 16 octobre 2020. La commission municipale de l'environnement va maintenant procéder à l'analyse des candidatures.

Décès de Valéry Giscard d'Estaing

Valéry Giscard d'Estaing, le troisième Président de la V^e République, nous a quitté ce mercredi 2 décembre à l'âge de 94 ans, après une vie tout entière consacrée au service des Français.

Cet immense serviteur de l'État fut inspecteur des finances, maire, député français et européen, ministre, président de région, membre du Conseil constitutionnel, académicien et Président de la République. Il œuvra ainsi pour l'intérêt général pendant 65 ans, à toutes les échelles de la Nation. Qu'importait la fonction pourvu qu'il serve la France.

A 18 ans, il n'hésita pas à interrompre de brillantes études pour faire passer le destin de la France avant le sien. Les armes à la main, il prit part à la Libération de Paris, rejoignit la Première armée française et s'illustra par un courage au combat qui lui valut la croix de guerre.

Polytechnicien, énarque, il devint un haut fonctionnaire de talent, dévoué à l'administration de son pays. Ministre pendant 12 ans, sous les présidences de Charles de Gaulle et de Georges Pompidou, il contribua à assainir les finances publiques et à développer l'économie de la France durant les Trente Glorieuses. Fervent défenseur de la stabilité monétaire et de l'équilibre budgétaire, il œuvra également à la politique d'indépendance énergétique du pays.

Valéry Giscard d'Estaing fut aussi un homme politique engagé qui sut convaincre les Français par son dynamisme et sa vision. Il n'avait pas trente ans quand il devint directeur adjoint au cabinet du président du Conseil Edgar Faure, puis député du Puy-de-Dôme vingt ans durant. En 1966, il fonda les Républicains Indépendants, constituant un pôle réformiste, centriste et européen, destiné à jouer un rôle croissant d'arbitre au sein de la majorité de droite, puis devint maire de Chamalières l'année suivante. Son énergie et l'efficacité de son bilan au niveau national comme local firent de lui, à la disparition de Georges Pompidou, l'un des favoris à sa succession.

C'est ainsi que Valéry Giscard d'Estaing devint Président de la République. Le 19 mai 1974, au terme d'une campagne médiatique inédite à tous égards, il remportait l'élection à 48 ans. Son mandat fut un intense moment de réformes. Celui qu'on appelait désormais VGE ou plus simplement Giscard sut moderniser la fonction de chef de l'État et «regarder la France au fond des yeux». Son septennat transforma la France. Il permit aux jeunes de voter dès leurs 18 ans, aux femmes d'interrompre une grossesse non désirée en toute légalité, aux couples de divorcer par consentement mutuel, aux personnes en situation de handicap d'obtenir de nouveaux droits. Il œuvra pour une Europe plus forte, un couple franco-allemand plus uni, et contribua à stabiliser la vie politique et économique internationale en fondant le G7.

Lorsqu'il quitta l'Élysée, Valéry Giscard d'Estaing promit aux Français de poursuivre son engagement à leurs côtés. Son «au revoir» fut un «à bientôt». Réélu à l'Assemblée nationale, il dirigea l'opposition centriste comme

dirigeant de l'UDF, puis se rapprocha davantage de la droite. Retournant à ses racines auvergnates, il œuvra ensuite à la tête du conseil régional à désenclaver son territoire et à en valoriser le patrimoine. Membre de droit du Conseil constitutionnel, il y siégea à partir de 2004, continuant, bien au-delà de son septennat, à façonner notre vie politique et institutionnelle comme nos existences quotidiennes.

Valéry Giscard d'Estaing fut aussi, et de plus en plus, un grand Européen. Création du Conseil européen, élection du Parlement européen au suffrage universel direct, instauration de l'union monétaire, fondation de l'Agence spatiale européenne : tous ces jalons portent sa marque. Celle d'une vision qui porte haut et loin, et dont la ligne de mire, toujours, était l'intérêt de la France et de ses compatriotes. À partir de 1989, il fut élu député au Parlement européen, et s'engagea en faveur d'une constitution commune, qu'il voyait comme un gage de solidarité entre les États et les peuples, en présidant la Convention sur l'avenir de l'Europe en 2002 et 2003.



Valéry Giscard d'Estaing, dont Maupassant et Baudelaire furent les guides indépassables, était enfin un homme de lettres. Auteur d'essais, de romans et de mémoires, il fut élu à l'Académie française en 2003 et ne cessa jamais de cultiver l'amour de notre langue.

Les orientations qu'il avait données à la France guident encore nos pas. Serviteur de l'État, homme politique de progrès et de liberté, sa mort est un deuil pour la Nation française. Le Président de la République et son épouse expriment leurs plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants et ses proches, aux Auvergnats, à ceux qui se sont engagés derrière lui et ses idées, à tous les Français.

Communiqué de presse officiel de l'Élysée du 03 décembre 2020.

Gestion de la COVID 19

Centre de dépistage pour le Golfe de Saint-Tropez à Grimaud

Cet été un nombre important de cas COVID était signalé régulièrement aux autorités sanitaires. Dans les communes de la microrégion, les clusters se sont multipliés et particulièrement en fin de saison. C'est pour cela que l'ARS a demandé l'installation d'un centre de dépistage massif de la population afin de venir soulager les laboratoires de la microrégion.

En collaboration avec les laboratoires Bausset Cerballiance, la commune a mis à disposition le personnel administratif et la salle de réception Arthur BAUCHET au complexe sportif des Blaquières afin de pouvoir installer ce centre. Ainsi du 17 au 29 août, tout le monde avait la possibilité de venir se faire dépister gratuitement sur présentation d'une pièce d'identité. Les infirmiers libéraux de la microrégion et des étudiants en médecine ont pratiqué les prélèvements. En deux semaines, ce sont ainsi plus de 8.000 personnes qui ont pu connaître leur état de santé face à la COVID19.

Les jeunes face à la COVID19

Masques pour les enfants

Suite à la décision par le gouvernement du port du masque obligatoire pour les enfants de plus de six ans dans les écoles primaires, la commune a offert deux masques lavables à chaque élève (masque AFNOR classe 1 - spécial enfant). Cette décision a permis d'aider les parents qui n'ont pas eu le temps de s'équiper. La distribution s'est effectuée dès le 1^{er} jour de l'annonce de l'obligation, directement auprès des enfants dans les écoles.

Renforcement des activités sportives pour les plus jeunes

Le nouveau décret du 29 octobre 2020 dont le principe général était une limitation de toute activité sociale a suspendu toutes les activités sportives et notamment pour les enfants dans les clubs sportifs. Cependant, il était possible que nos éducateurs sportifs puissent intervenir dans le cadre scolaire et dans nos établissements ouverts comme notre Multi-Accueil et notre centre de loisirs.

C'est pour cela que nous avons maintenu les activités déjà en place et que nous avons redéployé nos éducateurs auprès des enfants durant la pause méridienne dans nos deux écoles tous les jours et dans notre centre de loisirs lors des mercredis toute la journée.

Notre objectif était de pallier le manque d'activités sportives de nos enfants durant ce second confinement.



Les services municipaux préparent la distribution des masques pour les enfants des écoles.

La commune soutient les acteurs économiques Grimaudois

Dès la première semaine de ce deuxième confinement, la commune en partenariat avec l'office de tourisme, a recensé les commerces et restaurants grimaudois qui sont restés ouverts pendant cette période. Un grand nombre de commerçants, dit non essentiels, mais structurant pour la commune a adapté leur activité grâce à la vente à emporter, la livraison et des vitrines sur internet ou les réseaux sociaux. De très nombreux restaurateurs sont également restés ouverts dans le village, à Port Grimaud et sur tout le territoire communal. Cette liste a été largement diffusée sur les réseaux sociaux de la commune, son site internet et a fait l'objet d'un encart publicitaire dans le Var-matin édition Golfe de Saint-Tropez d'une demi-page.

D'un point de vue financier, la commune a souhaité participer à l'effort national en offrant les loyers aux com-

merçants locataires des bâtiments communaux ou de la société d'économie mixte de la commune. Cette gratuité s'applique pour tous les entrepreneurs dont l'activité a été fermée dans le cadre du confinement généralisé. Cette aide financière vient s'ajouter aux aides financières mises en place par la Communauté de Communes (jusqu'à 1.500 euros), la région SUD et par l'État.



Vos représentants à la communauté de communes



Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Commune de Grimaud est membre de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez. Cet échelon territorial gère les compétences suivantes : la propreté (collecte des déchets), l'aménagement du territoire, la préservation de l'environnement (cours d'eau, eau potable, assainissement non collectif, etc.), le développement économique, le tourisme, la forêt, l'agriculture et l'enseignement de la musique et de la danse.

La commune dispose de trois représentants, qui sont élus lors du scrutin des élections municipales. Depuis les dernières élections vos élus grimaudois au conseil communautaire sont :



**Alain
BENEDETTO**

Maire de Grimaud

*Vice-Président de la
communauté de Communes*



**Anne
KISS**

*Adjointe en charge
du Tourisme*

Conseiller communautaire



**Frédéric
CARANTA**

Adjoint aux finances

Conseiller communautaire

Divers élus de la commune vous représentent également lors des commissions communautaires thématiques.



**Viviane
BERTHELOT**

*Cours d'eau /
GEMAPI terrestre*

*Littoral, espaces
maritimes*



**Den
TUNG**

*Enseignement
musique et danse*



**Francis
MONNI**

Eau et assainissement

*Déchets ménagers
et assimilés*



**Janine
LENTHY**

*Entretien de la forêt
et protection contre
les incendies,
agriculture, projet
alimentaire territorial*



**Anne
KISS**

*Tourisme,
Evenementiel*



**Alain
BENEDETTO**

*Développement économique, emploi,
politique des transports et déplacements*



**Frédéric
CARANTA**

*Finances, budget,
marchés publics*

*Aménagement du territoire (SCoT, PLH), Aménagement
numérique du territoire et Systèmes d'informations*

Aides directes et prêts au soutien des entreprises

La mobilisation des acteurs publics dans le golfe a permis d'aider des dizaines d'entreprises, en difficulté suite aux confinements. Les dispositifs ont été relancés avec la deuxième vague.

Depuis le mois de mars et le premier confinement, les entreprises locales ont été confrontées à des situations difficiles, avec, heureusement, la bouée d'oxygène de la saison estivale qui a permis à bon nombre d'entre elles de fonctionner correctement. Suite au premier confinement, de nombreuses collectivités et institutions publiques ont emboîté le pas à l'État pour venir en aide aux entreprises, au moyen de prêts ou d'aides directes permettant de tenir pendant cette année si particulière, dans l'attente d'un redémarrage de l'économie en 2021.

Le deuxième confinement a touché une nouvelle fois une bonne partie des entreprises du golfe, commerces, bars et restaurants notamment, même si un certain nombre d'eux sont habituellement fermés en novembre.

Chacun a donc imaginé des dispositifs d'aides. Et dans le golfe cela s'est pour l'instant traduit de deux façons : la première, c'est la participation, via la Communauté de communes, à l'opération Covid Résistance, engagée par la Région, avec le soutien, entre autres, du Département et de la Banque des territoires. La Communauté de communes a participé à cette opération, qui a permis à de nombreuses entreprises d'obtenir des prêts à taux 0.

38 prêts accordés

Dans le golfe, ce sont ainsi 276 000 euros qui ont été accordés, sous la forme de 38 prêts. Les dossiers ont été gérés par l'association Initiative Var, à laquelle adhère la Communauté de communes. 40 % des dossiers déposés ont été jugés recevables, les autres étant refusés soit parce que le dossier était incomplet, soit parce que l'entreprise ne correspondait pas aux critères d'attribution. Il est intéressant de constater que la moitié des entreprises retenues compte une seule personne, témoignant ainsi que les secteurs les plus touchés par la crise sont évidemment les TPE ou micro entreprises ou auto entrepreneurs, tout d'un coup sans aucune activité donc sans rentrée d'argent.

L'attribution de cette aide avait été clôturée, mais avec d'une part le deuxième confinement et d'autre part le fait qu'il reste encore 67 000 euros de disponible dans ce fonds, les maires de la Communauté de communes ont décidé de rouvrir cette aide à partir du 10 décembre prochain, après la séance du Conseil communautaire qui a validé administrativement cette opération, très encadrée naturellement, pour éviter les abus ou les fraudes. Il est à noter que les entreprises attributaires de cette aide se situent sur sept des douze communes du territoire.

155 aides directes sur le territoire

Le second dispositif d'aides a été mis en place directement par la Communauté de communes, avec une aide directe de 1 500 euros destinée aux entreprises non saisonnières, de moins de quatre salariés, et répondant à des critères précis concernant leur activité et leur chiffre d'affaires. 221 dossiers ont été déposés pour cette aide, examinés par une commission d'attribution mise en place au sein du Pôle développement économique et présidée par Alain Benedetto. 155 dossiers ont été retenus, les autres étant incomplets ou ne correspondant pas aux critères, pour une enveloppe globale de 232 500 euros. Ces entreprises œuvrent sur dix des douze communes du territoire et travaillent en majorité dans le secteur du commerce d'équipements, des restaurants et des services.

Dispositif reconduit

Les Vice-présidents ont décidé de maintenir ce dispositif jusqu'à nouvel ordre, afin de soutenir un tissu économique bien fragile aujourd'hui. Après approbation du Conseil communautaire du 10 décembre, les entreprises peuvent de nouveau postuler auprès de la Communauté de communes (toutes les infos : <https://bit.ly/AideDirecteEntreprises>).

Dans ce contexte inédit, les puissances publiques tentent de répondre aux situations les plus difficiles. C'est aussi le cas avec des initiatives municipales, dans telle ou telle commune. C'est valable aussi pour soutenir l'économie touristique, avec les deux plans de relance initiés au printemps et à l'automne, pour attirer, en période hors confinement, les touristes dans le golfe. Des plans qui devraient là aussi avoir des suites, sous d'autres formes, pour la saison 2021. En espérant que le plus dur soit derrière nous !





Démantèlement des camps

Le 13 octobre, plus de 300 gendarmes sont intervenus dans la plaine de Grimaud pour procéder à l'expulsion des camps formés par des étrangers en situation irrégulière. Cette intervention a abouti à l'arrestation de plus de 80 personnes et à la libération des terrains occupés.

Cette opération d'envergure est l'aboutissement d'un travail préparatoire mené depuis plusieurs mois en étroite collaboration avec les Services déconcentrés de l'État, du Ministère public, des juridictions compétentes et des forces de l'ordre.

C'est ainsi qu'a pu être démantelé le 13 octobre 2020, un réseau de trafic de stupéfiants (résine de cannabis, cocaïne, héroïne) considéré par les experts de la Gendarmerie Nationale comme l'une des «plaques tournantes» du Golfe de Saint-Tropez.

Au sein de ce campement de «dealers» clandestins, les gendarmes ont également interpellés des personnes adultes en situation irrégulière sur le territoire national et occupant, de façon toute aussi irrégulière, les terrains privés appartenant à des administrés des Communes de Grimaud et de Cogolin qui pourront, à nouveau, disposer librement de leurs biens respectifs.

Mais au-delà de la nécessaire opération de maintien de l'ordre public, cette intervention a permis également de libérer, de toute forme d'occupation des terrains situés en zone de risque fort d'inondation, tel qu'identifié au PPRI de la commune et exposant, de fait, toute présence humaine à un risque de noyade en cas d'épisode pluvieux orageux de type méditerranéen.

De même, la présence massive d'immondices et de débris de toute nature (bouteilles de gaz, matelas, caravanes éventrées, carcasses de véhicules...) jonchant les sols, constituent des embacles potentiels en cas de crue, susceptibles de créer des points de débords en partie avale et générer d'importantes dégradations aux habitations riveraines.

Enfin, n'oublions pas que ces terrains sont positionnés dans le périmètre de protection des captages des sources naturelles, soumis à une réglementation stricte visant à la protection d'un espace réputé sensible et dont la préservation est nécessaire à la consommation humaine. Or, les importants écoulements d'huile-moteur issues des nombreux véhicules-épaves entreposés sur place et des déchets biologiques résultant de la concentration de populations, constituent un risque avéré de pollution de la nappe phréatique.

L'ensemble de ces motifs a justifié la mobilisation des autorités précitées qui, dans une démarche concertée, ont exécuté une emblématique opération de rétablissement de l'ordre public et de restitution des règles de droit commun.

Enfin... ! pourrait-on rétorquer, car cette intervention réussie et plébiscitée par une très large majorité d'administrés, aura nécessité près de 14 années d'instruction «non-stop» de la part du Maire de Grimaud.

Les premiers signalements effectués par les services de la Police Municipale remontent à 2006.

Depuis cette date, combien de procès-verbaux d'infraction rédigés et demeurés sans effet de la part des autorités administratives et judiciaires compétentes... ? Combien de lettres de relance adressées sans réponse obtenue... ? Combien de rendez-vous sollicités, d'arguments échangés, sans qu'aucune évolution sérieuse ne soit donnée au dossier...

Tout cela n'est pas compréhensible !

Cet immobilisme collectif génère un sentiment d'impunité grandissant et porte préjudice à la crédibilité de nos institutions.

De plus, il s'accompagne de dépenses publiques en forte hausse, car plus le temps passe et plus les moyens à mettre en œuvre pour restituer le bon ordre sont importants.

Au surplus du coût probablement très élevé des moyens d'intervention engagés par l'État dans cette opération (salaires des 300 gendarmes ; coût du relogement des ESI...), la Commune de Grimaud a porté le nettoyage des terrains, l'évacuation des 45 tonnes de déchets ramassés, le paiement des heures supplémentaires effectuées par les agents municipaux, la location des véhicules de transport collectif nécessaires à l'évacuation, les frais de conseil... Il en résulte un coût global de l'ordre de 90 000.00 € placé à la charge du contribuable local.

Désormais, il est important que chaque propriétaire maintienne son terrain dans le parfait état actuel de propreté, afin d'éviter que les taillis et broussailles ne forment à nouveau un écran végétal favorable à l'implantation de nouveaux habitats précaires.



NOUVELLE SAISON

LES SOIRÉES
Musicales
GRIMAUD
2021

VENDREDI 12 FÉVRIER 2021 | À 18 HEURES - ÉGLISE SAINT-MICHEL

CONCERT INAUGURAL

« DE CHANTS ET D'AMOUR »

Trio « SONANS »

Shigeko HATA (soprano), Odile ABRELL (harpe), Jean-Michel TAVERNIER (cor)



Formation originale et unique qui se promène librement à travers les époques, les styles et les répertoires, le « Trio Sonans » explore la poésie d'une harmonie inattendue autour de ces instruments rarement réunis en musique de chambre.

Il offre depuis 2013 une palette sonore peu commune. Au fil des airs d'opéra qu'il nous propose, le rêve et l'évasion naissent de la puissance mélodieuse et de la pureté de la voix de la soprano mise en valeur dans un écrin de douceur et de sensibilité par la harpe, en complicité avec les sonorités d'un cor somptueux et complice des émotions ainsi révélées.

Grâce à la qualité de ses transcriptions, ce trio de charme accède aussi bien à des compositeurs tels que Bizet, Delibes, Offenbach, Pergolèse, Saint-Saëns, Puccini, qu'à Fauré, Mendelssohn, ou Lehár, pour le plus grand plaisir de ceux qui le découvrent.

VENDREDI 19 MARS

À 21 HEURES - ÉGLISE SAINT-MICHEL

« HAYDN, MOZART, DE L'AMITIÉ À L'ADMIRATION »

Vincent LUCAS (flûte), Philippe DEPETRIS (flûte),
Eric COURREGES (violoncelle)

VENDREDI 16 AVRIL

À 21 HEURES - ÉGLISE SAINT-MICHEL

« VOIX CÉLESTE ET GRANDES ORGUES EN COMMUNION »

Patricia FERNANDEZ (mezzo-soprano),
Emmanuel ARAKELIAN (orgue)

VENDREDI 21 MAI

À 21 HEURES - CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA QUESTE

« JEUNE TALENT DE DEMAIN »

Stella ALMONDO (piano)

FINALISTE
DE LA SAISON 7
PRDIGES



VENDREDI 4 JUIN

À 21 HEURES - ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE DE PORT GRIMAUD

« INSPIRATIONS DE RUSSIE »

Orchestre de CANNES, direction Benjamin LEVY

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

À 21 HEURES - CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA QUESTE

« ARIAS PASSION »

Richard GALLIANO (accordéon), Philippe DEPETRIS (flûte)

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE

À 21 HEURES - ÉGLISE SAINT-MICHEL

« LE PIANO DU CŒUR »

Philippe BIANCONI (piano)

VENDREDI 19 NOVEMBRE

À 21 HEURES - ÉGLISE SAINT-MICHEL

« REQUIEM(S), UN DIALOGUE ENTRE CIEL ET TERRE »
QUATUOR DEBUSSY

Christophe COLLETTE et Emmanuel BERNARD (violons),
Vincent DEPRECQ (alto), Cédric CONCHON (violoncelle)

Sous la direction artistique de Philippe DEPETRIS

Infos : Office de Tourisme de Grimaud • 04 94 55 43 83

Réservez vos billets en ligne sur :
www.grimaud-provence.com

Évènements 2021

Janvier

- **Dim 10** : Les dimanches de la scène (Jeux de scène) Beausoleil
- **Dim 10** : Marché bio & zéro déchet Grimaud Village
- **Ven 22 & Sam 23** : Nuits de la lecture Bibliothèque
- **Jusqu'au 31** : Exposition Suzanne Prou Maison des Arcades

Février

- **Mar 02** : Conférence Grimaud Europe Beausoleil
- **Sam 06 & Dim 07** : Marché Truffe & You Place Neuve
- **Ven 12** : Les Soirées Musicales de Grimaud Eglise St-Michel
- **Dim 14** : Les dimanches de la scène (Les Célibataires) Beausoleil
- **Dim 14** : Marché bio & zéro déchet Grimaud Village

Mars

- **Mar 02** : Conférence Grimaud Europe Beausoleil
- **Ven 12** : Escapade littéraire
- **Dim 14** : Les dimanches de la scène (L'Amant virtuel) Beausoleil
- **Dim 14** : Loto FC Grimaud Blaquières
- **Dim 14** : Marché bio & zéro déchet Grimaud Village
- **Ven 19** : Les Soirées Musicales de Grimaud Eglise St-Michel
- **Ven 19** : Vernissage expo MiVaGo Port-Grimaud I
- **Ven 19 au Ven 30 Avril** : Exposition MiVaGo Port-Grimaud I
- **Dim 28** : Marathon du Golfe de Saint-Tropez Port-Grimaud/Blaquières

Avril

- **Mar 06** : Conférence Grimaud Europe Beausoleil
- **Dim 11** : Les dimanches de la scène (Burlingue) Beausoleil
- **Dim 11** : Marché bio & zéro déchet Grimaud Village
- **Ven 16** : Les Soirées Musicales de Grimaud Eglise St-Michel
- **Du Sam 17 au Dim 25** : 11^{ème} salon des antiquaires Beausoleil
- **Ven 23** : Escapade littéraire (Philippe Besson)
- **Dim 25** : Journée nationale du souvenir de la déportation Grimaud Village
- **Jusqu'au 30** : Exposition MiVaGo Port-Grimaud I

Mai

- **Sam 01** : Trophée de golf de la ville de Grimaud Golf de Beauvallon
- **Mar 04** : Conférence Grimaud Europe Beausoleil
- **Sam 08** : Commémoration du 8 mai 1945 Grimaud Village
- **Dim 09** : Marché bio & zéro déchet Grimaud Village
- **Jeu 13** : Foire de la Laine Place Neuve
- **Ven 21** : Les Soirées Musicales de Grimaud Notre-Dame de la Queste

Juin

- **Mar 02** : Conférence Grimaud Europe Beausoleil
- **Ven 4** : les Soirées Musicales de Grimaud Eglise St-François d'Assise
- **Ven 4 Sam 5 & Dim 6** : Salon du livre jeunesse Beausoleil
- **Ven 11 Sam 12 & Dim 13** : Le temps des partages du CRET Beausoleil
- **Dim 13** : Marché bio & zéro déchet Grimaud Village
- **Ven 18** : Anniversaire de l'appel du Général de Gaulle Grimaud Village
- **Lun 21** : Fête de la Musique Place Neuve
- **Mer 23** : Feu de la St-Jean & Sardinade Parc de la Queste
- **Dim 27** : Fête du moulin Moulin St-Roch

Les dates, horaires et lieux des événements sont susceptibles d'être modifiés ou annulés. Pour retrouver le programme définitif et les nouveaux éléments consultez régulièrement le site internet de la mairie et de l'office de tourisme.

www.mairie-grimaud.fr – www.grimaud-provence.fr





La fête du moulin 2020



Le marché nocturne 2020





Le fête du village 2020



Le fête du village 2020



La fête des terrasses 2020



Enfance / Jeunesse

JEUNESSE

Les jeunes participent au concours «Agis pour tes droits»

Dans le cadre des Mercredis Loisirs, les animateurs ont participé au concours «Agis pour tes droits» avec les enfants, sur le thème La liberté d'expression.

Sur le site de «Agis pour tes droits 83» vous pouvez VOIR et encore VOTER pour les 3 réalisations, des Mercredis Loisirs, plusieurs fois, afin que Grimaud soit coup de cœur départemental !

C'est ici :
<https://agispourtesdroits83.wordpress.com/>

COUP DE CŒUR CATÉGORIE 1

- Tableau «J'ai le droit de m'exprimer» groupe des 3 ans

COUP DE CŒUR CATÉGORIE 2

- Vidéo de Radio Grimaud groupe 9/10 ans

COUP DE CŒUR CATÉGORIE 3

- Vidéo de la Mosaique groupe des Ados

MULTI-ACCUEIL

Accueil des enfants de moins de 1 an

La commune a fait un effort très important dans le secteur de la petite enfance depuis ces dernières années. En effet, grâce à la création de l'établissement au sein du Pôle Enfance et Jeunesse, les capacités d'accueil du nombre de places ont augmenté de 20 à 30 enfants et dorénavant les enfants de moins de 1 an sont acceptés. Ce sont donc 5 petits grimaudois qui sont accueillis dans notre établissement depuis septembre.

La municipalité soutient également l'association d'assistantes maternelles des «Petits à Petons» en leur mettant à disposition des locaux communaux gratuitement. Un agent communal intervient également une fois par mois pour des moments de lecture.

Salon du livre jeunesse : organisation en visioconférence

Confinement oblige, de nombreuses activités de nos enfants ont dû être suspendues.

Le service jeunesse met à profit ce temps pour continuer d'être en relation avec nos ados organisateurs du salon du livre.



Et pour mettre à profit ce temps suspendu, nous avons invité à nous rejoindre l'auteur et poète Patrick Joquel, fidèle depuis notre première édition.

Nous n'avions jamais contacté les auteurs autrement que par mail ou bien directement sur les salons de la région. C'est donc une première, un peu intimidante pour nos jeunes mais une autre expérience enrichissante !

Merci Patrick Joquel pour ce petit moment d'échanges.

La bibliothèque municipale se renforce

La commune souhaite renforcer la bibliothèque qui devient désormais un véritable service municipal. L'objectif est de renforcer son attractivité, augmenter sa fréquentation et faire rayonner ses services plus largement. A compter du 4 janvier 2021, la bibliothèque vous accueillera à des horaires plus élargis, notamment le jeudi matin afin de pouvoir coupler vos courses

au marché et votre venue à la bibliothèque, et également le samedi matin. Des projets ambitieux sont prévus pour la bibliothèque avec à moyen terme une transformation en médiathèque, déménagement dans un local plus grand (+300m²), de nombreux nouveaux services et également une numérisation de la gestion des stocks pour toujours mieux vous servir.

Horaires 2020-2021 Bibliothèque Municipale A partir du 4 janvier 2021

	9h-10h	10h-11h	11h-12h	12h-13h30	13h30-14h	14h-15h	15h-16h	16h-17h	17h-18h	18h-19h
Lundi			■							
Mardi				■		■			■	■
Mercredi	■	■	■			■	■			■
Jeudi	■									
Vendredi	■	■		■						
Samedi	■									

- Animations hors les murs - fermée au public
- Animation bibliothèque - fermée au public
- Ouverte au public (inscriptions, conseils, prêt de livres, ...)
- Bibliothèque fermée

CONTACTS

Isabelle ANDRE :
06.50.54.01.65

Bibliothèque :
04.94.43.29.02

La cloche Saint-Michel Archange part en rénovation

Le mercredi 25 novembre, les artisans étaient nombreux sur la place de l'église pour assurer l'enlèvement de la cloche Saint-Michel Archange. La plus grosse des deux du clocher était endommagée et nécessitait une réparation en profondeur en atelier. Les moyens étaient importants afin de pouvoir déplacer les 800 kg de la cloche qui part dans des ateliers alsaciens pour une cure de jeunesse.

Cette cloche est décorée d'une Vierge à l'Enfant, d'un Saint Jean-Baptiste jeune, de décors de lauriers et feuilles d'acanthes. Elle porte surtout de nombreuses inscriptions, ce qui est rare sur les cloches du Golfe. Les voici :

*MICHAEL PRINCEPS MAGNUS STAT PRO FILIIS POPULI TUI USQUE IN FINEM
BENITE PAR M JOS REBOUL CURE DOYEN DE CETTE PAROISSE LE 22 AOUT 1847
M F SANS VICAIRE*

*PARRAIN M LOUIS XAVIER ROGER DE MEIRAN MARQUIS DE LA GOY
MARR. D. ALEX. BAP. F. DE CASTELANE MARQUISE DE LA GOY
M. FL. MAILLE ET D. MARG. TOLON SON EPOUSE*

MAIRE M C RIMBAUD ADJ M F GATTUS

FABRICIENS MRS L. AMIC F. MARTIN H. FARNET C. FARNET C. CORDIER

JEAN BAPTISTE FONDEUR MARSEILLE»



A la lumière des archives communales, nous pouvons retracer son histoire, et celles des personnages inscrits dessus.

En février 1847, la cloche de l'église, qui a déjà 30 ans, casse. La décision est prise de la refondre. Un fondeur marseillais, Jean-Baptiste est contacté mais la somme qu'il demande pour cette opération est bien trop importante pour le conseil de Fabrique de la paroisse. Ses membres, en charge des biens de la paroisse, demandent une aide financière à la commune pour couvrir ces dépenses. Cette unique cloche est indispensable à la vie du village, sonnante les moments importants des grimaudois. Le conseil municipal s'engage donc, par délibération du 16 mai 1847, à verser 500F à la fabrique dès qu'elle sera posée dans le clocher. La cloche part à Marseille.

Quelque temps après, la nouvelle cloche, rutilante, sort de la fonderie. Toutes les inscriptions y sont, sauf le jour de la cérémonie, qui sera martelé le jour J. Mais il y a un souci, la cloche est plus lourde que prévu, 124kg de bronze supplémentaire, augmentant la facture de 400F. Tout est déjà près, il est trop tard pour la refuser, on trouvera bien les fonds nécessaires...

Le grand jour de la pose est fixé au dimanche 22 août 1847. Les fidèles se pressent pour assister à l'évènement. Les deux parrains sont Louis-Xavier Roger de Meiran, marquis de La Goy et sa femme Alexandrine Baptistine F. de Castelane de Saint-Juers. Cette dernière est l'héritière du château, portant le prestigieux nom de la famille qui a régné durant plus d'un siècle à la tête de la seigneurie.

L'autre personnage mis à l'honneur, est l'ancien maire, qui a tant œuvré pour le village, comme son oncle, durant la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle : Florentin Maille. Actuellement greffier à la justice de paix du canton de Grimaud, il est accompagné de sa femme Marguerite, née Tolon.

Se trouvent bien évidemment le Maire, César Rimbaud et son adjoint, François Gattus, nouvellement élu, tous deux ne sont à la tête de la commune que depuis moins d'un an.

A côté, l'ensemble des membres de la Fabrique de l'église, des personnages connus et respectés : Louis Amic l'ancien maire, François Martin un important marchand du village, Hypolite Farnet le notaire, Célestin Farnet l'ancien officier municipal et Chrisostome Cordier, le tailleur d'habits.

Et enfin, le curé doyen, l'abbé Joseph Reboul qui baptise cette cloche : Saint-Michel Archange. Il cite sans doute la phrase en latin extraite du livre de Daniel de la Bible, inscrite sur la cloche : Michel, le grand chef, celui qui veille sur les enfants de ton peuple.

Quelques temps après, une fois l'évènement passé, il faut régler la majoration de la facture, toujours en attente. Et une nouvelle fois le conseil de Fabrique se tourne vers la commune pour demander à couvrir ce surplus. En novembre, lors du conseil municipal, les discussions sont animées, la somme est importante ! On s'étonne que la fabrique n'a pas pu ou voulu refuser cette cloche ne répondant pas aux caractéristiques demandées. Mais l'on constate aussi que les grimaudois

sont malgré tout heureux de cette nouvelle cloche. Le Maire clôt le débat en soulignant non sans humour, qu'il vaut mieux qu'elle soit plus grande que plus petite. Le conseil municipal décide alors d'allouer à la Fabrique la somme de 400F.



Exposition : «De Grimaud à Paris, Suzanne Prou, romancière»

À l'occasion du centième anniversaire de la naissance de la romancière Suzanne Prou, sa famille et la municipalité ont souhaité lui rendre hommage. Ils ont ensemble élaboré cette exposition qui retrace sa vie, depuis Grimaud où elle est née en 1920 jusqu'à Paris où elle s'est éteinte en 1995.

Née à Grimaud en 1920 au sein d'une vieille famille provençale, Suzanne Prou aurait eu cent ans cette année : un siècle. C'est si long, c'est si bref !

Romancière, femme de lettres reconnue, citoyenne engagée dans les combats sociaux et politiques au long de sa vie, elle aimait à dire qu'elle était une femme comme les autres.

Si sa vie d'adulte l'a menée à Paris où elle a su prendre sa place et faire entendre sa voix et l'originalité de son écriture, Grimaud, entre souvenirs d'enfance, amitiés et séjours en famille, fut toujours pour elle racine aimée et source de création.

À travers photos, documents d'archives, panneaux explicatifs, rencontres, films et vidéos, l'exposition nous ouvre à sa vie et à son œuvre littéraire.

Cette exposition hommage a débuté le 28 août dernier à la Maison des Arcades ; la Municipalité, Monsieur le Maire, sa première adjointe Martine Laure et la conseillère déléguée à la Culture Nicole Mallard, ont eu le plaisir d'accueillir nombreux les membres de la famille de l'écrivaine Suzanne Prou.

Les visiteurs qui ne connaissaient pas encore cette personnalité grimaudoise, ont pu découvrir l'auteur, la place qu'occupait Grimaud dans sa vie et son œuvre littéraire, ainsi que la femme d'exception qu'elle était.

Nicole Fabre, sœur de Suzanne Prou, et ses filles Coline Fabre et Odile Massé, qui ont activement contribué à la réalisation de cette exposition, ont accompagné le public dans sa découverte des lieux et de l'exposition et ont ainsi pu donner corps aux délicats souvenirs évoqués.

Le petit neveu de Suzanne Prou, Gaël Massé, réalisateur-monteur du film «Le dit de Marguerite», d'après l'ouvrage éponyme de sa grand-tante, le photographe et cameraman Cyril Carpentier et la jeune actrice Cassandra Colas, étaient également présents pour dévoiler les belles images de leur travail cinématographique.

Beaucoup d'émotions ont traversé cette avant-soirée, entre fierté et apaisement d'avoir pu rendre cet hommage et d'ainsi remémorer les grands accomplissements de Suzanne Prou : romancière auréolée du Prix Renaudot en 1973, engagée pour la Paix et le désarmement en 1982, nommée Chevalier des Arts et des Lettres en 1983 et décorée de la Légion d'honneur en 1993.

Si les réglementations sanitaires de cet été n'ont pas entravé outre mesure le déroulement et la découverte de l'exposition dédiée à Suzanne Prou, le re-confinement de cet automne aura privé le bel espace qui lui est consacré de son public.



En cas d'évolution positive de la situation sanitaire, une réouverture pourrait être l'occasion d'une prolongation au-delà de la date de fin initialement prévue au 31 décembre.

La Maison des Arcades pourrait accueillir la rétrospective consacrée à Suzanne Prou jusqu'à la fin du mois de février 2021.

Entrée libre, du mardi au vendredi de 14h à 17h30 et le jeudi matin, jour de marché, de 10h à 12h30



Fête de la Saint Michel 2020





/jodibona



/a_r_d_i_f/



/philippeherard



/ender.artiste



/codexurbanus et /darksnoopy



/madamedepapier



/crey132

Grimaud Art Urbain

Le festival Grimaud Art Urbain a été inauguré le 25 juillet. Pour la première fois, cet art de rue ancré dans le présent s'est mêlé aux vieilles pierres du village.

Montrer aux habitants et aux visiteurs que l'art urbain ne se résume pas à des graffitis vandales sur les murs, c'était la consigne donnée aux huit artistes invités. Ils ont relevé le défi avec talent et enthousiasme, créant avec leurs œuvres un jeu de piste incitant à explorer le village, certaines immanquables par leur taille et d'autres plus dissimulées à l'arrière d'un jardin, sur une porte ou sur une fissure au détour d'un escalier. A cause du confinement ils ont eu très peu de temps pour se préparer, mais ces artistes renommés du vivier artistique français ont réussi à insérer leur art au cœur de notre patrimoine architectural avec le soutien de la mairie et l'aide précieuse des services techniques. L'art urbain possède la particularité de sortir des structures institutionnelles pour toucher dans le quotidien un public qui ne fréquente pas forcément les musées et les galeries, et les artistes étaient heureux de l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu. C'était un honneur pour moi d'organiser cet événement à Grimaud, offrant à cet art si actuel une galerie à ciel ouvert dans un site magique.

Françoise Rosenpick, directrice artistique

«C'était un privilège d'intervenir dans l'environnement magique de Grimaud et de ses ruelles médiévales. Une invitation à créer une alchimie magique pour envouter les passants.» *Codex Urbanus*

«Grimaud a été un lieu idéal pour exprimer des symboles forts : l'espoir de la colombe devant la mairie, et la puissance du lion au cœur du village. Marier l'art urbain au charme ancien de Grimaud fut une expérience inoubliable.» *Crey One 132*

«Grimaud a fait battre mon cœur, et ses odeurs comme ses couleurs m'ont inspiré. Et savoir que Sœur Emmanuelle

a donné une messe dans l'église sur laquelle j'ai peint m'émeut encore aujourd'hui.» *Jo Di Bona*

«Intervenir sur les murs du village de Grimaud pouvait sembler une gageure, tant notre travail est lié aux murs de la ville. Mais l'intégration a toujours primé dans mon travail et ce fut un plaisir de placer mes pochoirs, créant ce jeu de piste dans les ruelles. L'accueil de l'équipe municipale et des habitants a fait de ces quelques jours au milieu de l'été une belle parenthèse.» *Ender*

«Pour un street-artiste, il est rare de s'exprimer sur un patrimoine classé. Avec ma formation d'architecte, j'ai ressenti la possibilité d'intervenir sur ces façades comme un véritable honneur. La réception du public, réellement positive, a récompensé ce projet monté pourtant en très peu de temps.» *Ardif*

«Quelle plus belle invitation que d'aller dialoguer avec un endroit tel que Grimaud... il suffit de se laisser guider par le lieu dans son entièreté pour que le voyage commence.» *Madame*

«Les collages en besace, seau de colle à la main une échelle sur l'épaule, j'arpente les rues d'un village magnifique sous un soleil radieux. Insérer mes peintures, faire connaissance avec les murs. La pierre se méfie, l'enduit est rétif il sèche la colle et repousse le papier, j'insiste. Mes intentions sont bonnes. Pour un mois lui changer sa «garde-rue». Ici le mur est quelque peu dandy. La façade s'attendrie. On s'associe. Deux jours dans les rues à coller mes couleurs et d'un coup l'évidence. Mes histoires à Grimaud ont comme beaucoup plus d'élégance.» *Philippe Hérard*

Poème de Jo Di Bona :

Le Cœur de Grimaud

Un village
Du Soleil
Des sourires au détour
D'une ruelle
Des bougainvilliers
En cascade
Se détachent
Sur le bleu du Ciel
Comme un reflet
Ou des couleurs
En panache

Un village
Sur un promontoire
Va accueillir
Quelques œuvres d'Art
De rue
Caressées par le Soleil
Et déposées sur de vieilles
Pierres mordorées
Comme un salut
Aux habitants
Des échanges
Et une autre ruelle
Comme une emprise
Le sourire de Sœur Emmanuelle
Sur le fronton
D'une église
Et le rire d'un enfant
Persiste
Au détour des œuvres
Comme un jeu de piste

Un village
Comme une romance
Les pieds dans l'eau
Et avoir eu la chance
De sentir battre
Le Cœur de Grimaud.

Jo Di Bona



SOYEZ ACTEURS DE L'EXPOSITION

L'art urbain a la particularité de pouvoir s'installer partout : une maison visible, un mur intimiste, un panneau un peu caché, etc.

Si vous êtes propriétaire d'un bien qui pourrait être un support intéressant sur l'espace public dans le cadre de l'exposition 2021, n'hésitez pas à contacter la mairie par email : directioncabinet@mairie-grimaud.fr ou en retournant ce coupon réponse.

Nom-Prénom :

Adresse :

(Facultatif dimension du support) :

Politique européenne de l'environnement et du climat à l'horizon 2030 : Donnez votre avis sur la future législation

La Commission a ouvert des consultations publiques sur quatre éléments clés de la législation européenne sur le climat.

La Commission a ouvert des consultations publiques sur quatre éléments clés de la législation européenne sur le climat, pour lesquelles la Commission prévoit d'adopter une proposition de révision en juin 2021.

Ces quatre futures propositions aideront à réaliser le Pacte vert européen et à atteindre le nouvel objectif de l'UE proposé d'au moins 55% de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 1990.

Les consultations publiques sur le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, le règlement sur la répartition de l'effort, les règles sur l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie, ainsi que les normes de performance d'émissions de CO2 des voitures et des camionnettes sont désormais ouvertes au public jusqu'au 5 février 2021.

Par ces consultations, la Commission invite les citoyens, groupes d'intérêts, ONGs et autres acteurs à exprimer

leurs points de vue avant que la Commission ne finalise ses propositions, ce qui leur permet de participer activement à cet important processus législatif.

https://ec.europa.eu/france/news/20201116/consultations_publicques_propositions_legislatives_climat_fr



La tribune de l'opposition

Grimaudoises, Grimaudois

Nous vivons une époque complexe où, après un premier confinement dès la sortie des urnes, nous avons été confrontés à un deuxième rendant l'exercice de la démocratie compliqué.

Les conseils municipaux se sont déroulés sans public, la retransmission par les réseaux sociaux restant un pis-aller qui, par la qualité imparfaite de la communication, peut parfois laisser un doute quant à l'action de l'opposition laissant la porte ouverte aux doutes et aux interprétations (faire l'amalgame entre voter contre une délibération visant à acquérir un bien communal à Port Grimaud et nous dire que nous sommes contre aider les Grimaudois(es) à se loger relève d'une parfaite mauvaise foi et d'une forme de diffamation).

Rassurez-vous.

Dans le peu d'espace qui nous est alloué dans le cadre de cette revue, nous voudrions simplement rappeler

1/ Que contrairement à ce qui a été dit et écrit, l'opposition, en termes de voix et de suffrages exprimés, représente près d'un électeur sur deux. Elle est donc importante.

2/ Que si les circonstances du moment, dues à la crise sanitaire et au confinement, ne facilitent pas les grands débats politiques, nous entendons le moment venu, reprendre les discussions sur les sujets qui nous préoccupent et que sont l'urbanisme (craintes réelles concernant les nombreux permis de construire attribués dans la plaine), la politique du logement (la location pour un coût modéré, à des actifs, des retraités, des saisonniers) bien modeste depuis 20 ans et le traitement des

inondations (soutiens bien connus dans la plaine en termes de risque inondation avec les retards des constructions en cours attestant de ce risque, avec des remontées hydrauliques et des dalles qui se soulèvent lorsque les pluies sont trop abondantes).

3/ Que dans les jours à venir, l'opposition sera présente sur tous les terrains et n'entend pas être réduite à un rôle de figurant.

L'opposition est bien entendu favorable à une politique de logement pour tous les citoyens, mais pas à n'importe quel prix.

Cela concerne l'utilisation des fonds publics et donc la collectivité tout entière, dont nous continuerons de défendre les droits avec pugnacité.

Pour notre part, notre action restera guidée par le bien commun.

Nous vous disons donc à bientôt.

En attendant, prenez soin de vous.

Nous souhaitons que l'année 2021 soit plus paisible et vous présentons nos meilleurs vœux.

Yvette ROUX / Jean Marie TROEGELER / Virginie SERRA-SIEFFERT / Jean jacques MULLER

RAPPEL Résultat des élections 2020 :
Liste Alain BENEDETTO : 1120 voix (69.60%)
Liste Yvette ROUX : 490 voix (30.39%)

Sport jeunesse

Mise en place du Baby Gym

Le sport est bénéfique à tout âge. Sur le plan physique, il renforce le cœur et le capital osseux et améliore la respiration. D'un point de vue psychologique, il diminue le stress et l'anxiété. Dès son plus jeune âge, l'enfant peut pratiquer une activité sportive. Bien évidemment, l'activité ne doit pas être trop intense. Ces activités, définies en fonction des attentes et des besoins du tout petit (0-3 ans), se basent notamment sur la motricité, la coordination, l'écoute, l'équilibre, le placement dans l'espace, l'adresse, l'approche du «risque», le goût de l'effort, la discipline en particulier et le partage avec les autres ainsi que le divertissement bien sûr.

Cet éveil sportif est également l'opportunité pour les enfants de se forger une première image de la vie en communauté et d'influencer positivement leur caractère : les plus réservés apprendront à communiquer et à jouer ensemble ; tandis que les plus actifs tendront à stimuler leur concentration et leur maîtrise de soi.

L'intervention se déroulera le dimanche matin au dojo des Blaquières sur des créneaux adaptés au sommeil de l'enfant. Il est envisagé deux dimanches par mois. Un agent sera présent en matinée pendant 2 heures auprès des parents pour les guider.

Dans l'hypothèse d'un allègement du protocole sanitaire d'accès aux sites sportifs, un début d'activité dès janvier est planifié :

Janvier : 10 et 24 **Février** : 7 et 21 **Mars** : 14 et 28
Avril : 11 et 25 **Mai** : 16 et 30 **Juin** : 13 et 27



Nouveaux jeux pour enfants au château

L'aire de jeu du château a été totalement renouvelée pour offrir plus de loisir et de sécurité aux enfants. L'enceinte a été repensée et réencerclée pour mieux délimiter l'espace de loisir. Les jeux ont été renouvelés et de nouveaux ont été ajoutés.

L'aire de jeu reprend l'esprit médiéval pour s'intégrer en cohérence avec le château à proximité. L'espace est non-fumeur et des bancs et tables sont à disposition des parents. Venez vite en profiter.



Le Marché TRUFFE & You!

6 & 7 FÉVRIER 2021
À GRIMAUD

MARCHÉ ARTISANAL GASTRONOMIQUE
CAVAGE PAR UN COCHON & UN CHIEN TRUFFIERS
AMBIANCE MUSICALE · JEU DE PISTE · CONFÉRENCE · VISITE GUIDÉE

ET DE DÉLICIEUSES SURPRISES...

DE 10H À 18H

Accès libre
et gratuit

